

elections
2017



2ème TOUR

dimanche 7 mai 2017

Bureau de vote de Cerelles

ouvert de 8H à 19H.

Dépouillement à partir de 19H.

Ouvert à tous.

Résultats vote 1er tour du 23 avril 2017 à Cerelles /// 950 inscrits
796 votants : 770 votes exprimés,
23 blancs, 3 nuls

E. Macron 199	N. Dupont-Aignan 62	N. Arthaud 5
M. Le Pen 171	B. Hamon 48	F. Asselineau 3
F. Fillon 138	P. Poutou 11	J. Cheminade 0
J-L. Mélançon 126	J. Lasalle 7	

conseil municipal
approbation du «PLU»
mardi 9 mai à 18h30

Conseil municipal des jeunes

La mise en place d'un conseil municipal des jeunes (CMJ) est actuellement à l'étude par nos conseillers municipaux. Il concernera les enfants nés en 2006, 2007 et 2008, qu'ils soient scolarisés ou non à l'école de Cerelles. **Nous demandons aux jeunes de se manifester au secrétariat de la mairie.**

Cette inscription permettra de recenser tous les jeunes intéressés et en fonction des réponses, de finaliser sa mise en place.

Inscription jusqu'au mercredi 7 juin.



Commemoration du 8 mai

9h20 Rassemblement
devant la mairie avec
l'Harmonie Sainte Cécile
de Sonzay.

9h30 Défilé jusqu'au monument aux morts suivi du recueillement au cimetière. Pour les enfants des petits drapeaux français seront distribués. Vin d'honneur offert par la municipalité. Repas à la Gélière sur inscription au 02.47.55.10.62 ou 02.47.55.13.60

Un marché à Cérelles



tous les 3èmes dimanches
du mois sur la place St Pierre
1er rendez-vous D.18 Juin



Inscription ouverte
à l'école de Cerelles
pour les nouveaux
écoliers.

ALSH été de Cerelles

du 10 juillet au 4 août
Inscription ouverte à la mairie à partir de mercredi 10 mai jusqu'au vendredi 16 juin.
ATTENTION ! Places limitées



À la rencontre des cerellois

du Samedi 1er avril en réponse

Le 1er avril, 3 points de rencontre avaient été choisis à l'entrée du lotissement Ragueneau rue du Gué Bolin, la place St Pierre et la route qui mène à la Bédouère. Le maire Guy Poulle était accompagné de deux conseillères M-Christine de Saint Salvy et Chantal Grosbois.

Rue du Gué Bolin :

Les réverbères sont trop peu nombreux ! Manque de visibilité, surtout pour les jeunes qui partent tôt ou tard pour le bus. Il faudrait rajouter deux appliques sur les poteaux électriques existants mais non équipés.

Réponse : Deux appliques sur les poteaux existants vont être posés. les plaques d'égout sont surélevées

par rapport à la chaussée.

La sortie de la rue vers le carrefour de la Croix dangereuse ! Le poteau électrique est dans le champ de vision. Pas de passage piéton pour traverser au carrefour de la Croix, ni vers la rue des Commaillères.

Réponse : Des travaux d'enrobé ont déjà été réalisés. La rue sera complètement refaite à la fin de la construction des deux dernières maisons de l'impasse du Gué Bolin. Le fossé sera busé pour pouvoir avoir un chemin sécurisé. Des passages piétons seront mis en place au carrefour de la Croix.

Place Saint Pierre :

Le nouveau Stop n'est pas respecté. Le croisement de deux véhicules impossible à la sortie de la rue de la Poissonnière. Le demi-tour sur le rond-point est impossible, surface trop étroite.

Réponse : Le but recherché, casser la ligne droite pour limiter la vitesse.

Allée de la Fillonière du 4 au 10, buses d'évacuation d'eaux pluviales bouchées provoquant l'inondation des caves.

Réponse : Intervention prévue en mai.

Le city-stade !

Réponse : Proposition de rencontre avec les jeunes. **RENDEZ-VOUS avec le maire samedi 13 mai à 15H à la mairie.**

Route de la Bédouère :

Panneaux 50km/h sur toute la route, difficile à tenir. Rencontre des jeunes animateurs de l'atelier vert.

Réponse : Attention au stationnement des voitures, parking sur la Place St Pierre à préconiser.

Conseillers municipaux démissionnaires.

Mr Laurent Alaphilippe a démissionné de son poste de conseiller municipal au mois de mars 2017. Mme Sylvie Morel a démissionné de son poste de conseillère municipale au mois de mai 2017.

Conformément à l'article L.270 du Code électoral : «le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.»

Mr le Maire procédera à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux lors du prochain conseil municipal.



ATTENTION
d'ici la fin du mois de mai.
Mise en place du rétrécissement de la chaussée à la sortie de Cerelles vers Rouziers.



La future bibliothèque médiathèque Cerelloise

recherche des bénévoles !



Les activités sont variées :

accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations, gestion des stocks...

Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !

Envie d'y participer ?

Vous disposez d'un créneau de 2 à 3 heures par mois, d'un créneau 2 à 3 heures par semaine, vous pouvez intervenir de façon ponctuelle sur l'année pour proposer des animations, ateliers, ...

inscrivez vous à cette adresse :
secretariat@mairie-cerelles.fr
en spécifiant

« objet : bénévole médiathèque »



Les Jardins de la Basse Boulas

2, 3, 4 & 5 juin
Rendez-vous aux jardins organisés par le ministère de la culture sous le thème du «partage»

Heures d'ouverture
9h 12h et 14h 19h

Le vendredi 2 et le lundi 5 : possibilité de pique niquer ...

CAC

Après le bal du printemps qui a été, grâce à vous, une réussite avec près de **300 participants**, nous préparons dès maintenant

la fête de l'été

week-end du 24/25 juin 2017

En avant première en voici les grandes lignes :

Le samedi : En soirée, nous vous proposerons un repas avec soirée spectacle. Au programme plus de deux heures de variétés avec Magalie Vaé et Antony Fraise, suivies d'un magnifique feu d'artifice de la société Pyro-Concept. La soirée se prolongera au bout de la nuit, par une animation musicale.

Le dimanche : Des innovations

1. Pour dynamiser le vide grenier nous allons vous proposer au cours de l'après-midi, une animation en déambulation de Jazz New-Orléans. Pendant près de 3 heures le **trio Only New Jazz Band** (sax Soprano/Clarinette – Banjo – Soubassophone) arpentera les rues de Cerelles.

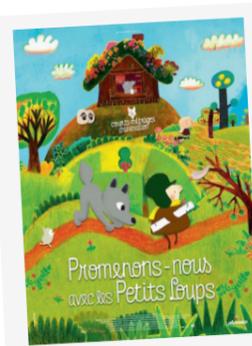
2. Nous disposons cette année d'un podium pour la durée du week-end et comme il sera inutilisé le dimanche matin. Nous avons pensé qu'il pourrait être mis **à la disposition, ces quelques heures, de musiciens amateurs.** Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec le président du CAC (Claude Peyronnet : 06.71.71.20.30) **Le samedi 13 mai 2017, lors de la matinée consacrée à l'entretien et à la remise en condition du matériel du CAC, les candidats seront auditionnés.**

CINÉ off

Rouziers Touraine



18 mai
20H30



20 mai
15H



MESSES

Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre. Le samedi à 18h30 : 6/05 St Paterne, 20/05 Charentilly, 27/05 Bueil. Jeudi 25 mai ASCENSION 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre

28

FÊTE DES MÈRES

FÊTE DES VOISINS

loùquandcomment

7

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
8H-19H

8

COMMÉMORATION
9H20
DEVANT LA MAIRIE

9

CONSEIL MUNICIPAL
18H30 EN MAIRIE

13

SECONDE RENCONTRE AVEC LES JEUNES
15H EN MAIRIE

19

28

FÊTE DES MÈRES

FÊTE DES VOISINS



le cerellois

30^{ÈME} BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2017



Chers concitoyens,
La fusion des anciennes communautés de communes de Gâtine et Choisilles et du Pays de Racan avance ; après le vote des différents budgets, les commissions se sont mises en place : des conseillers municipaux de votre commune participent à ces commissions. Nous vous informerons de l'évolution des propositions qui y sont faites.

Pour votre commune, les dernières décisions relatives à notre PLU vont être prises avant l'approbation par le Conseil Municipal. Nous ne serons plus soumis aux règles nationales mais à celles de notre nouveau document d'urbanisme. Les dépôts de demande de permis de construire vont pouvoir reprendre le rythme normal : le lotissement « Ragueneau » de la rue du Gué Bolin est complet ; celui de « L'Orée du Bois » va suivre et bientôt les projets d'après PLU. Pour terminer, une recommandation pour éviter les tensions et problèmes de voisinage trop fréquents à cette période : le respect des heures de tonte et de bricolage pour pouvoir apprécier le bien-vivre à Cerelles !

Guy Poulle

le 28 MAI
à vos colliers !
Bonne fête
MAMAN !

VA VOTER
7 mai 2017

MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 – Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

HORAIRES ACCUEIL & POSTE

Lundi et vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h